Image not found or type unknown

Accord du juge pour succession

Par **seagalfr**, le **18/02/2017** à **13:46**

Bonjours,

Je voudrais savoir si un notaire peut refuser une succession alors qu'il a reçu l'ordonnance du juge qui autorise une personne à être légataire universelle ?
(Je précise qu'il m'a dit qu'une source (nièce de la défunte qui l'a d'ailleurs placé à sa demande pour justement essayer de profiter d'elle)l'avait informé que le donateur était sous tutelle (, oui il l'était mais placé bien après la rédaction du testament placé chez ce notaire)

Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **18/02/2017** à **22:49**

Bsr,
Ce sera à la justice de trancher...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés